



PLANNING DES ANIMATIONS

SEPTEMBRE 2008

Mardi 23 septembre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 23 septembre

20h00-22h00

FESSENHEIM (locaux de la Communauté de Communes)

Réunion de rentrée pour les assistantes maternelles (Projets de l'année)

Mardi 30 septembre

Pas d'animation ce jour (réunion animatrice)



OCTOBRE 2008

Vendredi 03 octobre

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

« Raconte une histoire »



Mardi 07 octobre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Visite des nouveaux locaux - Atelier d'éveil

Mardi 14 octobre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 21 octobre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil



Congés scolaires du samedi 25 octobre au mercredi 05 novembre 2008 inclus.

NOVEMBRE 2008

Vendredi 07 novembre

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

« Raconte une histoire »



Mardi 11 novembre

Pas d'animation (jour férié)

Programmation de la Journée des Assistantes Maternelles (à confirmer)



Mardi 18 novembre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Lundi 24 novembre

20h00-22h00

FESSENHEIM (Local arrière Salle des Fêtes)

Soirée créative Terre et Céramique (la suivante aura lieu le 08/12)

Mardi 25 novembre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil



LE JOURNAL DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES N° 13

SEPTEMBRE - OCTOBRE -
NOVEMBRE 2008



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE

- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- LES ACTIVITES D'EVEIL
- PLANNING ANIMATIONS
- ANNEXE ANIMATION



L'éveil par la peinture



L'éveil aux arts créatifs et plus particulièrement à la peinture dès le très jeune âge de l'enfant va l'initier au plaisir par le toucher. La peinture aux doigts avec ses mains (ou ses pieds) lui procureront des sensations diverses, lui permettront de prendre conscience de son corps et de se repérer dans l'espace. L'enfant est encore au « stade fonctionnel » où il ne crée pas, se contentant d'expérimenter... Tous les matériaux et techniques de dessin et de peinture (pincesaux, éponges, pochoirs...) serviront de supports pour son exploration...

L'éveil par le modelage, jeux de papier

La manipulation de pâte (qu'elle soit à modeler, à sel ou à pâtisserie) lui permettra en la malaxant de développer force et habileté des mains, de libérer des énergies retenues et lui permettra d'observer que chaque matière a des propriétés différentes. Mais il ne faudra pas attendre d'un tout petit la production d'un enfant de 4 ans, il sera heureux comme un roi dans le simple pétrissage...

Le matériau préféré des tout-petits est incontestablement le papier. On peut tout en faire : le chiffonner, le déchirer, le faire voler d'un souffle, l'enfant commencera à expérimenter, à entamer une réflexion et de nombreuses créations seront réalisées plus tard à l'aide de ce support...

L'éveil par le livre et les comptines et jeux de doigts

La lecture d'histoires à voix haute permet de mettre en mouvement l'activité psychique de l'enfant. Un enfant est souvent capable après 7 mois de montrer les objets en les pointant du doigt et regarde l'adulte pour vérifier qu'il voit l'objet qu'il montre. Une relation s'établit autour de l'image entre l'adulte et l'enfant. La lecture permet la représentation des choses, favorise l'imaginaire, les sensations...

Le petit enfant est particulièrement sensible aux comptines et à la mélodie des mots. Le rythme du langage et des mouvements exerce une grande fascination sur tous les bébés. Le visage de l'adulte et ses expressions, le jeu des doigts est particulièrement observé. L'exemple des marionnettes qui disparaissent et reviennent lui permet d'intérioriser la présence dans l'absence et de comprendre qu'une disparition n'est pas toujours définitive...

Les activités d'éveil



Les activités d'éveil proposés par le Relais des Assistantes Maternelles ont été mis en place pour favoriser, comme leur nom l'indique, l'éveil de l'enfant avant 3 ans, âge de son entrée à l'école maternelle...

Dans ce monde où tout est compétition, même à l'école, nombreux sont les parents préoccupés par le développement et les capacités d'acquisition de leur enfant : « Est-il en avance pour son âge ? » « Comment faire pour l'intéresser à certaines activités ? » « Faut-il le stimuler ? » « Faut-il l'encourager ? » Ces interrogations sont tout à fait naturelles, mais il faut faire attention que le désir de favoriser l'éveil de l'enfant ne se transforme pas en tentative de le stimuler...

En effet, la stimulation est une nécessité chez les enfants atteints d'un handicap mais elle est préjudiciable pour un enfant dont le développement est « normal ». Ce dernier a besoin d'être éveillé, pas stimulé : inviter, proposer doivent être les maître mots de cet éveil. En situation de jeu, par exemple, c'est en la proposant à l'enfant, en l'invitant à s'en servir puis en la partageant avec lui, que l'adulte participe à son développement, qu'il est à l'écoute de ses besoins. Et cette écoute implique également d'arrêter une activité lorsque l'enfant émet des signes de lassitude.

Imposer un rythme à l'enfant c'est le fatiguer plus que de raison. Mais surtout, lorsqu'il se rend compte qu'on attend toujours plus de lui, il est probable qu'un enfant finisse par perdre confiance en lui, qu'il ait le sentiment de ne jamais en faire assez, de ne pas « être à la hauteur » des espérances de ses parents.

Il est également important de ne pas vouloir à tout prix occuper l'enfant. Au contraire, de nombreux éducateurs sont d'accord sur le fait qu'il est essentiel qu'un enfant apprenne à s'ennuyer de temps en temps. En découvrant l'ennui et la solitude, l'enfant trouvera en lui-même les ressources et les idées, fera travailler son imagination, pour sortir de son ennui...



L'éveil par le jeu

En jouant, l'enfant apprend :

- ♦ Des comportements de base, tels l'observation, la concentration, la réflexion, l'application, la mémoire...
- ♦ Des connaissances de base, tels les contraires, les liens de cause à effet...
- ♦ Des comportements sociaux positifs, tels l'attention à l'autre, le partage, la distinction entre le mien et le tien...
- ♦ De faire l'expérience de son propre moi : c'est moi qui fabrique une tour, moi qui fais un dessin pour papa et maman...

EDITORIAL



Elles sont bel et bien terminées ces grandes vacances d'été... Il en reste de jolis souvenirs, des photos, des enfants reposés à la mine superbe, et tant de choses à raconter...

Certains sont partis, pour une autre région ou pour découvrir un mode d'accueil nouveau, ils vont, ils viennent ces enfants, laissant chaque fois une minuscule trace dans le cœur des assistantes maternelles.



La rentrée des classes est traditionnellement synonyme de reprise d'activité, de bonnes résolutions, de regard neuf sur ses projets à venir.

Au Relais également, après le nécessaire temps de réflexion et de bilan, des animations vont vous être proposées selon le schéma habituel et, surprise ! Il y en aura de nouvelles !

Cependant, et pour faire au mieux, l'avis des usagers est primordial, c'est pourquoi un questionnaire est joint au présent journal et une réunion de rentrée est programmée pour cerner au mieux les attentes des uns et des autres et pour améliorer encore ce service.

Merci pour votre participation active à la vie du Relais !

Excellente rentrée, petits et grands !



INFOS UTILES



LES MISES A JOUR :

Le SMIC horaire a été revalorisé de 0,9 % au **1er juillet 2008** :

- ◆ SMIC brut : **8,71 €**
- ◆ SMIC net : **6,60 €** (pour l'Alsace Moselle)
- ◆ Pour les assistantes maternelles :
- ◆ Salaire horaire minimal par enfant (SMIC x 0,281) :
- ◆ Brut : **2,45 €**
- ◆ Net : **1,86 € (Alsace Moselle)**



Le Minimum Garanti qui sert de référence à la fixation du montant de l'indemnité d'entretien de l'assistante maternelle répond à la règle d'augmentation du SMIC et passe donc à 3,31 €.



L'indemnité d'entretien couvrant les frais engagés pour les matériels et produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités ainsi que la part afférente aux frais généraux (eau, électricité, chauffage, loyer...) ne peut être inférieure à :

- ◆ **2,65 €** pour une journée d'accueil de 8h (Art.8 de la Convention Collective)
- ◆ **2,81€** pour une journée d'accueil de 9h (85 % du minimum garanti). Montant calculé en fonction de la durée de l'accueil soit **0,31€ par heure après 9h d'accueil.**
- ◆ **Au-delà de 9h d'accueil** : $2,81 \text{ €} \times \text{durée de l'accueil}$

9

Revalorisation des indemnités kilométriques au **1er août 2008** (barème administratif) :
Jusqu'à 2 000 km par an :

- ◆ 5 CV et moins : 0,25 € par km
- ◆ 6 et 7 CV : 0,32 € par km

Règles d'augmentation :

- ◆ Les salaires et indemnités des assistantes maternelles rémunérées au minimum doivent être revalorisées au 1er juillet en fonction du nouveau SMIC.
- ◆ Si une assistante maternelle est payée au-dessus du minimum légal (1,86 net) l'employeur n'est pas obligé de l'augmenter.
- ◆ Les augmentations de salaire indexées sur le SMIC et notifiées dans le contrat de travail ne sont pas légales.
- ◆ Toute augmentation doit être négociée avec l'employeur, acceptée par celui-ci et modifie le contrat de travail à l'initiative de l'assistante maternelle.

INFOS RELAIS



RETOUR SUR ANIMATIONS :

- ◆ Le vendredi 13 juin à la Médiathèque de Fessenheim les petits accompagnés de leur assistante maternelle ont participé au « Raconte-Tapis » qui narrait l'histoire d'une grand-mère bien malicieuse qui s'est bien jouée d'un loup qui voulait la manger... « Roulé le loup ! »
- ◆ Le mardi 24 juin, pour terminer la saison en se recentrant sur soi-même, nous avons organisé une soirée découverte de techniques de relaxation avec Mme OUBRIER-BEY à Rumersheim-le-Haut. Retour en soi, détente et laisser-aller étaient au programme, techniques simples à appliquer au quotidien dans les moments où l'on se sent un peu submergé par les tâches et le stress.

Nous reprendrons certainement contact avec notre intervenante pour d'autres projets au courant de l'année.

PROJETS D'ANIMATIONS :

- ◆ Des projets sont en réflexion au Relais en fonction des soucis que vous pouvez évoquer et des questions que vous êtes amenées à vous poser régulièrement. Mais, comme précisé dans l'éditorial, le Relais ne peut fonctionner au mieux sans l'avis de ses usagers. Afin de mettre nos projets en commun, nous vous convions à une réunion « Projets de l'année » :

Le mardi 23 septembre 2008 à 20h (locaux de la Communauté de Communes) où nous parlerons à bâtons rompus des vœux et souhaits de chacun et organiserons les différents temps forts de l'année, avec, entre autres, la fête des assistantes maternelles dont la journée nationale est fixée au 19 novembre.

- ◆ Date ciblée pour l'organisation de la fête des assistantes maternelles :
Le samedi 15 novembre 2008
- ◆ Réservez d'ores et déjà deux soirées (attention, limitées à 12 personnes, inscrivez-vous au Relais avant le **06 octobre 2008**):
Le lundi 24 novembre 2008 à 20h00
Le lundi 08 décembre 2008 à 20h00

Pour un atelier terre et céramique où nous allons découvrir les bienfaits du modelage et du toucher de la matière accompagnées par Alice KUENY, animatrice d'un atelier à Fessenheim.

Soirée créative, de découverte et conviviale pour préparer le temps de Noël.